



375 000 emplois salariés dans la logistique en Ile-de-France

La logistique dans son ensemble, regroupant les établissements du secteur logistique ainsi que les fonctions logistiques d'établissements dans d'autres secteurs, comptabilise 375 000 emplois salariés hors intérim en Ile-de-France en 2011, soit 7 % des emplois salariés franciliens. La majorité des salariés dans la logistique (hors métiers supports) travaille en dehors des secteurs logistiques, notamment dans le commerce et l'industrie. L'activité logistique est majoritairement ouvrière et masculine ; la part des emplois de cadres est en nette progression depuis 2004. Le recours à l'intérim des établissements de la logistique est plus fréquent que dans l'ensemble des secteurs franciliens. En Ile-de-France, sept salariés sur dix des établissements de la logistique sont concentrés dans onze zones bien spécifiques représentant au total 15 % du territoire. À l'échelle du Bassin parisien, la nature des activités varie du centre du territoire à la périphérie.

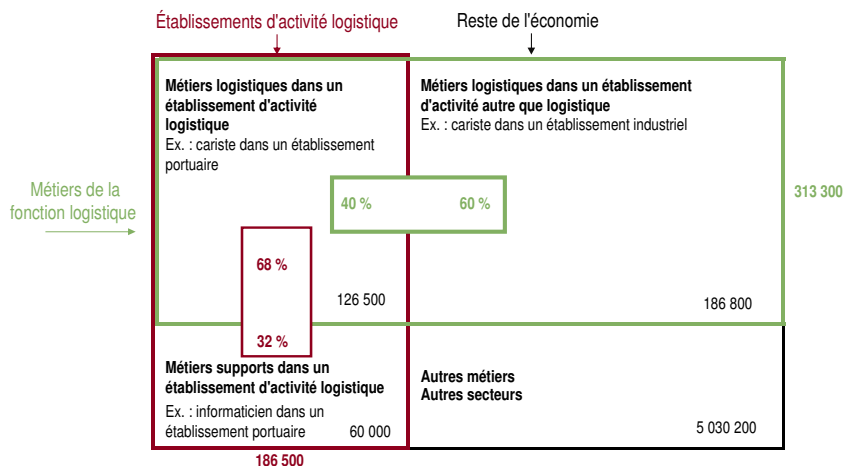
Laure Omont, Insee Ile-de-France,
François Graille, DRIEA,
Avec la participation de Cyril Saugnac, Direccte Ile-de-France

Assurer la gestion du flux physique des marchandises, du lieu de production jusqu'au consommateur final, ou pour ce qui est des déchets aux lieux de leur transformation, dans des délais optimaux et au meilleur rapport qualité/prix, tel est l'enjeu de la logistique. Champ relativement complexe, la logistique regroupe dans cette étude des activités de transports de marchandises sous toutes ses formes (terrestre, aérien, maritime), mais aussi des activités opérationnelles comme l'entreposage, le conditionnement et la manutention (*Méthodologie*). Une meilleure connaissance de ce périmètre et des emplois associés est essentielle pour l'articulation des politiques publiques d'aménagement et de transport. La région Ile-de-France, du fait de son positionnement géographique et de l'importance de sa population, dispose de tous les attributs d'une grande région logistique européenne, dont un grand nombre de fonctionnalités multimodales (routier, ferroviaire, aéroportuaire

et fluvial). Dans ce contexte, l'organisation du transport de marchandises et de la logistique induit des enjeux majeurs pour la région. Plus largement,

à l'échelle du Bassin parisien, et notamment du « corridor » nord et de la Vallée de la Seine, l'un des enjeux essentiels du développement de l'économie logistique

1 313 300 salariés exercent un métier de la fonction logistique dans l'ensemble des secteurs de l'économie francilienne



Champ : emploi salarié hors intérim.
Sources : Insee, Clap et DADS 2011

et des emplois associés repose sur une stratégie foncière adaptée intégrant un développement bien organisé des plateformes logistiques, selon une optique de développement durable.

En Ile-de-France, en 2011, 375 000 emplois salariés (hors intérimaires) sont inclus dans le périmètre au sens large de la logistique, soit 7 % des emplois salariés franciliens. Il s'agit des emplois des établissements dont la logistique constitue l'activité principale ou des métiers relevant de la fonction logistique dans d'autres secteurs. En effet, si les activités logistiques sont dominantes au sein d'établissements dont l'activité principale relève de la logistique, elles sont aussi largement déployées dans d'autres secteurs de l'économie. La fonction logistique regroupe des métiers spécifiques relevant du transport mais aussi de la manutention, de la préparation des commandes, de l'emballage ou encore de l'expédition dans les établissements spécialisés ou non en logistique.

60 % des métiers de la fonction logistique sont exercés dans des établissements dont ce n'est pas l'activité principale

En Ile-de-France, dans l'ensemble des secteurs, 313 300 salariés exercent un métier de la fonction logistique. Parmi eux, 186 800 (soit 60 %) ne travaillent pas dans un établissement des secteurs de la logistique (figure 1) : ce sont, par exemple, des magasiniers qualifiés dans le commerce ou des ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs ou caristes dans l'industrie. Les 126 500 autres salariés (40 %) exercent un métier spécifique de la fonction logistique dans un établissement d'activité logistique comme les conducteurs routiers dans un établissement de transports routiers de fret. Trois métiers regroupent à eux seuls un tiers des 313 300 salariés : conducteurs routiers et grands routiers ; conducteurs livreurs, coursiers ; ouvriers du tri, de l'emballage et de l'expédition non qualifiés. Par ailleurs,

14 % des emplois du commerce de gros sont des métiers de la fonction logistique

Les activités du commerce de gros, bien que non intégrées dans cette étude dans l'approche secteurs d'activités logistiques, sont proches des activités de transport de marchandises et de logistique. Le commerce de gros comprend en effet l'organisation des flux, la gestion des approvisionnements, la préparation de commandes, l'emballage. Secteur relativement stable ces dernières années, le commerce de gros regroupe 5,5 % des effectifs salariés franciliens. Plus de 60 % des emplois du commerce de gros sont localisés en dehors de Paris et des Hauts-de-Seine alors que ces deux départements concentrent la moitié de l'emploi total francilien. Avec 61 200 salariés dans le commerce de gros, les Hauts-de-Seine sont néanmoins le département francilien le plus important du secteur. Mais c'est dans le Val-de-Marne, la Seine-Saint-Denis et l'Essonne que le commerce de gros pèse le plus dans l'emploi total (autour de 7 %). Paris et la petite couronne regroupent 64 % des emplois franciliens du commerce de gros. En revanche, en termes de métiers, c'est en grande couronne que la fonction logistique est la plus présente dans le commerce de gros (17,8 % contre 11,3 % en petite couronne).

Près de 54 % des emplois salariés du commerce de gros de l'Ile-de-France sont localisés dans les onze territoires qui concentrent les établissements de la logistique francilienne.

60 000 salariés faisant pourtant partie de la logistique exercent des métiers autres que ceux de la fonction logistique : ces métiers sont qualifiés de métiers supports, comme les emplois administratifs ou informatiques des établissements spécialisés.

Assez logiquement, les métiers de la fonction logistique sont majoritaires dans les secteurs éponymes (68 %). Néanmoins, ils sont également présents dans les autres secteurs, dès lors que les activités sont liées à la gestion de flux physiques (matières premières, produits semi-finis et finis). Ainsi, 9 % des salariés font partie de la fonction logistique dans le commerce (figure 2). Dans le commerce de gros, en particulier, les métiers de la fonction logistique sont nombreux et représentent 14 % des métiers du secteur (14 % des emplois du commerce de gros sont des métiers de la fonction logistique). En effet, la phase de distribution liée au commerce fait partie du flux aval de la chaîne logistique et peut impliquer diverses étapes d'entreposage ou de transit. Le flux amont de la chaîne, quant à lui, est davantage transversal aux secteurs industriels (réception de matières, stockages de produits industriels). Ainsi, dans l'industrie, 7 % des métiers font partie de la fonction logistique, en particulier dans l'industrie chimique (11 %), le travail du bois, les industries du papier et imprimerie (10 %) et dans la fabrication de matériel de transport (8 %).

Des ouvriers nombreux, mais la part des cadres est en nette progression

En 2011, les ouvriers sont plus nombreux dans les établissements logistiques que dans l'ensemble des autres services marchands (40 % contre 15 %). Ainsi, le salaire horaire brut médian dans la logistique est inférieur à celui des autres services marchands (15 € contre 18 €). En particulier, les métiers de la fonction logistique sont moins bien rémunérés dans les établissements de la logistique. En effet, à catégorie socioprofessionnelle équivalente, le salaire horaire brut médian est un peu plus faible pour les métiers de la fonction logistique exercés dans les établissements logistiques que dans les autres secteurs. Pour les professions intermédiaires de la logistique, par exemple, il est de 16 € dans les établissements de la logistique contre 20 € dans les autres services marchands. En revanche, les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers ayant un métier support dans un établissement du secteur de la logistique sont mieux rémunérés pour le même métier que dans les autres secteurs. Par ailleurs, parmi les catégories socioprofessionnelles, la part des cadres a augmenté dans la logistique, passant de 13,5 % à 18 % entre 2004 et 2011. Cette progression est un peu plus forte que dans les services marchands.

2 Le commerce et l'industrie : secteurs utilisateurs de métiers de la fonction logistique

	Nombre d'emplois salariés	Ensemble des métiers de la fonction logistique	Part des métiers de la fonction logistique (en %)
Agriculture	4 400	300	6,7
Commerce, dont :	689 000	60 700	8,8
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	60 000	5 800	9,7
Commerce de gros	295 100	40 200	13,6
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	333 900	14 700	4,4
Construction	265 000	6 900	2,6
Industrie	465 300	32 100	6,9
Services marchands, dont :	2 521 200	208 400	8,3
Établissements de la logistique	186 500	126 500	67,8
Hors établissements de la logistique	2 334 700	81 900	3,5
Services non marchands	1 458 600	4 900	0,3
Total hors logistique	5 217 000	186 800	3,6
Total	5 403 500	313 300	5,8

Sources : Insee, Clap et DADS 2011

La logistique plus masculine et moins jeune que les autres services marchands

Les hommes représentent 71 % des salariés des établissements de la logistique contre 55 % dans les services marchands. Les métiers de la fonction logistique sont encore plus masculins (78,5 %).

Les salariés des secteurs de la logistique sont un peu moins jeunes que ceux des autres services marchands. En effet, les moins de 40 ans y représentent 45 % des salariés contre 52 % dans les autres services marchands. Le segment des services de la logistique est celui dont les salariés sont les plus âgés : 62 % d'entre eux ont plus de 40 ans. Ceci peut s'expliquer en partie par le fait que la part des plus de 40 ans dans les métiers de La Poste (très présents dans ce segment) dépasse les 59 %.

8 800 établissements employeurs en Ile-de-France

Les 8 800 établissements de la logistique regroupent près de 190 000 salariés hors intérimaires, soit 3,5 % de l'emploi salarié francilien. Il existe par ailleurs environ 11 000 établissements actifs sans salarié dont l'activité principale relève de la logistique. Plus de la moitié d'entre eux exercent dans le transport routier de fret interurbain ou de proximité, comme les chauffeurs routiers qui travaillent à leur compte.

En France métropolitaine, un quart des intérimaires des établissements de la logistique est concentré en Ile-de-France

Avec 14 300 emplois intérimaires (en équivalent temps plein) en mission dans des établissements de la logistique en 2011, l'Ile-de-France concentre un quart des intérimaires français travaillant dans des établissements de la logistique contre 18 % dans l'ensemble des secteurs (*figure 3*). Cependant, tous les intérimaires du périmètre de la logistique ne sont pas pris en compte ici, car ceux exerçant des métiers logistiques dans d'autres secteurs ne peuvent pas être repérés. Le recours à l'intérim est plus fréquent dans les établissements de la logistique : en effet, le taux de recours y atteint 7 % alors qu'il n'est que de 2,3 % en moyenne pour l'ensemble des secteurs en Ile-de-France. L'intérim est une pratique très utilisée dans le conditionnement et l'entreposage où un salarié sur cinq est intérimaire alors qu'elle reste plus exceptionnelle dans le segment des services (2 %).

Sept emplois salariés sur dix des établissements de la logistique concentrés sur 15 % du territoire francilien

Une étude portant sur le renouvellement du parc d'entrepôts en Ile-de-France (DRIEA,

3 14 300 emplois intérimaires dans les établissements logistiques franciliens en 2011

	Nombre moyen d'intérimaires (EETP*) en Ile-de-France	Part des emplois franciliens en France (en %)	Taux de recours à l'intérim** (en %)
Logistique terrestre	4 500	23,2	6,3
Logistique aérienne	1 100	69,6	4,8
Logistique portuaire et maritime	100	18,4	5,5
Affrètement et organisation des transports	1 900	32,1	9,0
Conditionnement et entreposage	5 600	24,5	20,1
Services	1 100	28,5	1,9
Total logistique	14 300	26,4	7,0
Ensemble des secteurs	101 900	17,7	2,3

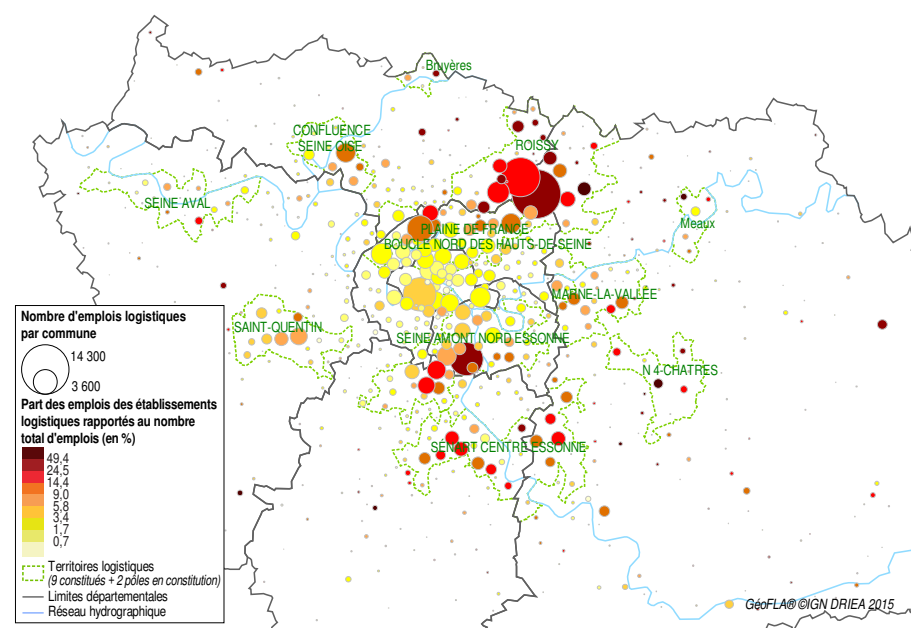
* Emplois en équivalent temps plein (en cours de période) : nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps. Sur l'année, 45 semaines de travail sont retenues pour le calcul de cet indicateur.

** Nombre d'intérimaires (en équivalent temps plein) employés pour 100 salariés (champ Clap 2011 hors fonction publique).

Lecture : en Ile-de-France, pour 100 salariés employés, on compte 2,3 intérimaires.

Sources : Dares, Pôle emploi

4 Sept emplois sur dix des établissements de la logistique sont concentrés sur 15 % du territoire francilien



Samarcande, juin 2013) a permis de distinguer onze territoires spécifiques de la logistique, au sens où ils répondent à un ensemble de critères combinant en particulier homogénéités fonctionnelle et économique des zones de marché de l'immobilier logistique, présence d'entrepôts, desserte routière et continuités territoriales (*Cf. données complémentaires sur insee.fr*). Depuis 1980, presque 85 % des constructions d'entrepôts y ont été réalisées alors que les communes concernées par ces territoires, au nombre d'environ 200, ne représentent qu'un peu moins de 15 % de la superficie de la région. Il s'avère par ailleurs qu'il s'y concentre sept emplois salariés sur dix des établissements de la logistique. Le territoire du grand Roissy est particulièrement dense en emplois logistiques puisque 18 % des effectifs salariés y travaillent dans cette activité contre 6 % en moyenne dans l'ensemble des onze territoires (*figure 4*). Ce territoire est la porte

Sources et définition

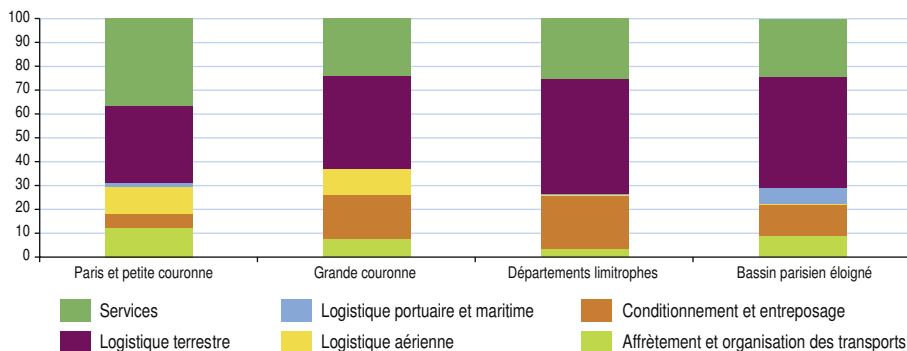
La Déclaration annuelle de données sociales (DADS), année 2011, a permis de réaliser l'approche « métier ». Cette déclaration est une formalité administrative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés. Elle permet d'étudier la structure de l'emploi.

La source Connaissance locale de l'appareil productif (Clap), au 31 décembre 2011, permet de dénombrer et de localiser les établissements et les emplois salariés. L'étude se restreint aux établissements actifs employeurs recensés dans la source Clap. L'emploi étudié se restreint à l'emploi salarié.

Le Bassin parisien comprend l'Ile-de-France, la Picardie, la Champagne-Ardenne, le Centre, la Basse-Normandie, la Haute-Normandie, plus les deux départements de l'Yonne et de la Sarthe.

5 La grande couronne et les départements limitrophes de la région, zones privilégiées pour le conditionnement et l'entreposage dans le Bassin parisien

Répartition des emplois salariés des établissements de la logistique dans le Bassin parisien (en %)



Source : Insee, Clap 2011

d'entrée de l'Ile-de-France depuis le « corridor » nord. En outre, la logistique aérienne, l'affrètement et l'organisation des transports sont très présents autour de Roissy.

Une plus forte concentration d'activités logistiques en grande couronne

Paris et la petite couronne regroupent seulement 55 % des salariés franciliens des établissements de la logistique (dont 14 % à Paris et plus de 17 % en Seine-Saint-Denis) alors qu'ils concentrent 68 % de l'emploi total francilien. Les services et l'affrètement des transports sont davantage présents au cœur de l'agglomération parisienne, le conditionnement et l'entreposage, spécialités consommatrices d'espace, davantage en grande couronne.

Au sein des établissements de la logistique, les métiers logistiques occupent les trois quarts des salariés en grande couronne contre 60 % à Paris. En effet, avec la présence des sièges sociaux dans la capitale, les fonctions supports y sont bien plus nombreuses. En grande couronne, les métiers de la fonction logistique sont particulièrement représentés dans la logistique terrestre (82 %) par rapport à Paris (60 %) et à la petite couronne (70 %) (Cf. données complémentaires sur insee.fr).

Des activités logistiques diversifiées au sein du Bassin parisien

Les emplois salariés des établissements logistiques représentent en Ile-de-France

3,5 % de l'ensemble des salariés contre 5 % dans le reste du Bassin parisien. L'Ile-de-France se distingue du profil du reste du Bassin parisien par la forte présence de logistique aérienne, d'affrètement et d'organisation des transports. Par conséquent, les deux segments les plus employeurs du transport terrestre et des services ne regroupent que les deux tiers des salariés en Ile-de-France contre près des trois quarts dans le reste du Bassin parisien.

Dans le Bassin parisien hors Ile-de-France, les départements frontaliers avec l'Ile-de-France sont plutôt spécialisés dans le transport terrestre de fret ainsi que dans le conditionnement et l'entreposage (figure 5). L'affrètement et l'organisation des transports ainsi que la logistique portuaire et maritime sont davantage présents dans les départements éloignés de l'Ile-de-France, tout particulièrement en Seine-Maritime. Par ailleurs, dans le Bassin parisien hors Ile-de-France, 56 600 salariés des établissements de la logistique (soit 36 %) sont concentrés dans trois départements (Seine-Maritime, Loiret et Oise) alors que ces mêmes départements ne concentrent que 29 % de l'emploi total.

Un accroissement de la part des emplois de la logistique en grande couronne au sein du Bassin parisien

Entre 2004 et 2011, l'emploi des établissements de la logistique a été plutôt stable

Méthodologie

L'approche **par établissement** du transport de fret et de la logistique s'appuie sur un repérage des établissements dont l'activité principale relève des transports de fret ou de la logistique. Le périmètre de cet ensemble d'activités désigné sous le terme « logistique » est composé de 24 secteurs rattachés à six segments : logistique terrestre, logistique aérienne, logistique portuaire et maritime, affrètement et organisation des transports, conditionnement et entreposage, et services.

Les activités de transport de fret et de logistique sont également exercées dans les autres secteurs de l'économie. Dans ces secteurs, l'aspect logistique est appréhendé par une approche « fonction » ou « métier », l'idée étant de repérer les métiers relevant spécifiquement d'une fonction logistique ou de transport de fret au sein de secteurs comme l'industrie ou le commerce, par exemple. La **fonction logistique** est composée de 26 métiers, classés en deux catégories : logistique et transport.

Cette étude s'appuie sur la méthodologie présentée par Mariotte H., « L'emploi dans la fonction logistique en France », *SESP en bref*, n° 16, mars 2007.

Vous trouverez dans la version électronique de cette étude des précisions quant au périmètre des activités et des métiers logistiques.

dans l'ensemble du Bassin parisien. Plus précisément, l'emploi de ces activités a diminué tant à Paris, et en petite couronne que dans les départements limitrophes de la région Ile-de-France ou ceux plus éloignés du Bassin parisien. En revanche, les emplois logistiques progressent fortement en grande couronne où ils représentent 25 % de ceux du Bassin parisien en 2011 contre 22 % en 2004.

Seule la part du segment des services diminue, passant de 35 % à 28 % au sein de l'emploi logistique dans le Bassin parisien sur cette période. ■

Insee Ile-de-France
1 rue Stephenson
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex

Directrice de la publication :
Sylvie Lagarde
Rédactrice en chef :
Christèle Rannou-Heim

Crédits photos :
Phovoir et Denis Sutton/RATP
ISSN 2416-8149
© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Graille F., Salagnac C., « Les dynamiques de construction d'entrepôts dans le Bassin parisien (1980-2010) - Fascicule 1 - Le Bassin parisien hors Ile-de-France », DRIEA, octobre 2013 ; « Fascicule 2 - L'Ile-de-France dans le Bassin parisien », DRIEA, à paraître.
- Blazévic B., Carit J.-P., Maillard M., « La Haute-Normandie, atout logistique dans l'espace Paris Seine Normandie », Insee Haute-Normandie, *Cahier d'Aval*, n° 96, septembre 2013.
- « Le renouvellement du parc d'entrepôts en Ile-de-France », DRIEA, Samarcande, juin 2013.
- « La filière « Transport-logistique » un enjeu stratégique pour l'Ile-de-France », Direccte, avril 2013.

